

volontairement :

- A partir de 58 ans à :
 - une fonction alternative avec réduction de salaire
 - un régime de jour au lieu d'équipes ou du régime de nuit
- A partir de 58 ans à :
 - un régime de travail à 4/5e au lieu d'un régime de travail à temps plein

I. CASE A REMPLIR PAR L'OUVRIER/OUVRIERE (EN CARACTERES D'IMPRIMERIE)

Nom Prénom

Rue n° boîte

Code postal Commune

Numéro de registre national [][] [][][][] [][][][][] - [][][][][] - [][][][]

Tél. E-mail

IBAN BE [][][][] [][][][][][] [][][][][][][] [][][][][][][][][][] [][][][][][][][][][]

- Confirme ne pas percevoir d'allocations d'interruption de la part de l'ONEM octroyées dans le cadre d'un crédit-temps, d'une diminution de carrière, d'un emploi de fin de carrière ou de tout autre régime de congé thématique.
- S'engage à avertir immédiatement le Fonds social à l'échéance du contrat de travail ou à l'échéance de la modification de carrière convenu.

..... / / 20..... Signature:

II. CASE A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR (EN CARACTERES D'IMPRIMERIE)

ENTREPRISE

Rue n° boîte

Code postal Commune

Tél. E-mail

N° d'ONSS (complet) : [][][][] [][][][][] - [][][][][][] [][][][][][][] [][][][][][][][][][] - [][][][]

Date d'entrée en service de l'ouvrier : / /

Préalablement à la modification de carrière, l'ouvrier doit avoir au moins 24 mois d'ancienneté dans la fonction précédemment exercée chez son employeur, dans un régime en équipes ou de nuit ou dans un régime de travail à temps plein. La condition d'ancienneté de 24 mois peut être réduite au niveau de l'entreprise ou en concertation entre l'employeur et l'ouvrier.

A remplir par le travailleur à partir de 58 ans affecté à une fonction alternative avec réduction de salaire dans l'entreprise

Fonction précédente Depuis / /

Nouvelle fonction Début / /

<input type="checkbox"/> A durée indéterminée	<input type="checkbox"/> A durée déterminée Jusqu'à la date de / /
---	---

Grade d'emploi précédent Nouveau grade d'emploi

Salaire horaire brut avant l'affectation à la nouvelle fonction € Salaire horaire brut à partir de la nouvelle affectation €

Q¹ avant l'affectation = [][] , [][] Q à partir de la nouvelle affectation = [][] , [][]

Q = Durée de travail hebdomadaire moyenne, y compris le repos compensatoire rémunéré dans le cadre d'une diminution de la durée du travail

Salaire mensuel net avant l'affectation € Salaire mensuel net à partir de l'affectation €

A remplir par le travailleur à partir de 58 ans affecté à un régime de jour au lieu d'un régime en équipes ou de nuit

Ancien régime Travail en équipes Travail de nuit Depuis / /

Nouveau régime Régime de jour Début / /

<input type="checkbox"/> Durée indéterminée	<input type="checkbox"/> Durée déterminée Jusqu'à la date de / /
---	---

Ancien grade d'emploi Nouveau grade d'emploi

Salaire horaire brut avant la nouvelle affectation € Salaire horaire brut à partir de la nouvelle affectation €

Q1 avant la nouvelle affectation = , Q à partir de la nouvelle affectation = ,

Q = Durée de travail hebdomadaire moyenne, y compris le repos compensatoire rémunéré dans le cadre d'une diminution de la durée du travail

Salaire mensuel net avant l'affectation € Salaire mensuel net à partir de la nouvelle affectation €

Pour le travailleur à partir de 60 ans affecté à un emploi à temps plein à un emploi à 4/5e temps

Ancien régime Temps plein Depuis / /

Nouveau régime 4/5e temps Début / /

<input type="checkbox"/> Durée indéterminée	<input type="checkbox"/> Durée déterminée Jusqu'à la date de / /
---	---

Salaire horaire brut avant l'affectation € Salaire horaire brut à partir de la nouvelle affectation €

Q1 avant l'affectation = , Q à partir de la nouvelle affectation = ,

Q = Durée de travail hebdomadaire moyenne, y compris le repos compensatoire rémunéré dans le cadre d'une diminution de la durée du travail

Salaire mensuel net avant l'affectation € Salaire mensuel net à partir de la nouvelle affectation €

A JOINDRE:

- L'addenda au contrat de travail établissant l'affectation à une fonction alternative.
Ou l'addenda au contrat de travail attestant de l'affectation d'un travail en équipes ou de nuit au régime de jour
Ou l'addenda au contrat de travail attestant de l'affectation d'un travail à temps plein à un travail à 4/5e temps
- La fiche de salaire du mois précédant l'affectation et la fiche de salaire du premier mois complet suivant l'affectation.

Cachet de l'entreprise

Date et signature
De l'employeur ou de son préposé

A renvoyer dûment complété et signé au :

FONDS SOCIAL DES ENTREPRISES COMMERCIALES DU METAL (SCP 149.04) - avenue Jules Bordet 164 - 1140 BRUXELLES - T. 02/778.62.00 - Fax. 02/778.62.22

REMARQUE

L'ayant droit et l'employeur sont priés de vérifier l'exactitude de toute mention, en particulier le numéro de registre national complet et les dates et, le cas échéant, conformément à la procédure prévue, de demander de modifier des données. Vos données à caractère personnel seront encodées dans la banque de données du fonds social. Les données à caractère personnel, que vous communiquez moyennant le présent formulaire, seront traitées par le fonds social des entreprises commerciales du métal. Elles seront traitées conformément aux dispositions du règlement général européen sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016. Le fonds social traite les données à caractère personnel aux seules fins auxquelles elles sont collectées, à savoir l'obligation légale de régler et d'assurer l'octroi et le versement des indemnités complémentaires aux ouvriers de la SCP 149.04. Les données à caractère personnel sont collectées aussi longtemps que nécessaire. Vous disposez d'un droit de regard concernant vos propres données à caractère personnel. Il vous est loisible de demander vos données à caractère personnel, de les consulter et, le cas échéant, de les faire corriger. Dans certains cas et s'il existe des raisons valables à cet effet, vous pouvez demander l'effacement de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits, veuillez prendre contact avec le fonds social.